Parcours et recensement citoyen

Tous jeunes francais, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Tous jeunes francais, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Il n'est pas délivré de DUPLICATA. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre de service national dont vous dépendez.

Observations : Garçons et filles doivent se présenter dès la date anniversaire de leurs 16 ans. Obligatoire pour se présenter aux concours et examens publics (ex : baccalauréat ou permis de conduire)

Indique un champ requis

Vos coordonnées?

Nom

Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Courriel

Téléphone

Votre état-civil

Nom d'usage

Sexe

◯ homme
◯ femme

Date de naissance

Lieu de naissance

Département de naissance

Pays de naissance

Nationalité

- ☐ française
- ☐ binationnale

2e nationalité

Carte d'identité

Choose File No file selected Upload

One file only.
2 MB limit.
Allowed types: jpg, jpeg, pdf.

Livret de famille

Choose File No file selected Upload

One file only.
2 MB limit.
Allowed types: jpg, jpeg, pdf.

Justificatif de domicile

Choose File No file selected Upload

One file only.
2 MB limit.
Allowed types: jpg, jpeg, pdf.

Votre filiation

Nom du père

Prénom du père

Date de naissance du père

Lieu de naissance du père

Pays de naissance du père

Nationalité du père

Nom de la mère

Prénom de la mère

Date de naissance de la mère

Lieu de naissance de la mère

Pays de naissance de la mère

Nationalité de la mère

Votre situation familiale

Nombre de frère(s) et de soeur(s) vivant(s) - Select -

Situation familiale

Situation familiale - Select -

Enter other... Enter other...

Nombre d'enfants à charge - Select -

Pupille - None -

Votre situation scolaire ou professionnelle

Situation Scolaire

Indiquer votre niveau d'étude (primaire, collège, lycée, université) et la classe

Diplôme(s)

Spécialité

Profession

Demande d'exemption

Exemption

- None -

Carte d'invalidité

Choose File No file selected Upload

One file only.
4 MB limit.
Allowed types: pdf.

☐ J'atteste de l'exactitude des renseignement fournis
Consulter les conditions générales d'utilisation des téléservices

Enregistrer

Infos pratiques

Recensement militaire

- Pièces à fournir : Livret de famille à jour, carte nationale d'identité ou passeport, justificatif de domicile
- Lieu : Mairie du domicile

Liens utiles
Plus d'informations sur le recensement sur Service-Public